

En limite des Baronnies et du Diois, cet itinéraire fait découvrir les falaises d'Eyzahut avec la grande arche creusée dans la falaise, le célèbre "Trou du Furet".

Attention, Passages délicats. Itinéraire réservé aux randonneurs expérimentés.

Durée	1h 55	Difficulté	Difficile
Distance	3,87 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	272 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	272 m	Commune	Eyzahut (26160)
Point haut	796 m	Région	Dauphiné
Point bas	524 m		



Trace n° 106271

Description

Le départ se situe à environ 800 mètres après le village d'Eyzahut. Prendre la direction de Souspierre sur la D263. Après avoir passé le virage en épingle au fond du vallon se garer au premier croisement avec une route à gauche.

(D/A) Le sentier, direction "le Trou du Furet", "Le Poët Laval", "La Tournelle" démarre en sous-bois une dizaine de mètres après le croisement (Sud-Sud-Est).

Rejoindre une bifurcation.

(1) Prendre à gauche (Est) par un chemin quasiment à l'horizontale. Après quelques mètres, celui-ci entame une légère montée puis redescend. Dans la descente, rejoindre le départ de sentier à droite.

(2) Virer à droite (Sud) en direction des falaises (balisage Jaune). Arrivé au pied de la falaise, la partie difficile commence. Suivre le sentier qui grimpe à travers les rochers et les buis. Dans certaines parties, il faut s'aider avec les mains et, presque au sommet, on se faufile sous des rochers avant d'arriver à l'arche du "Trou du Furet" sous laquelle on passe.

(3) Le retour, facile, se fait par le sentier qui part sur la droite en direction du "Grand Pas", "Eyzahut" (Sud-Sud-Ouest). Celui-ci descend à flanc de montagne et se transforme en une piste qui fait plusieurs lacets. Avant la carrière, prendre le sentier sur la gauche sous la ligne électrique pour rejoindre la piste plus bas.

(4) Continuer sur la droite (Nord) c'est le GRP® (Grande Randonnée de Pays) Tour du Pays de Dieulefit. Passer le parking du "Grand Pas", devant la carrière et suivre au Nord-Est la piste qui se transforme en route goudronnée plus bas pour rejoindre le départ de la randonnée (D/A).

Informations pratiques

Attention, Passages délicats. Itinéraire réservé aux randonneurs expérimentés.

En raison des chutes de pierres sur le sentier, il est impératif de faire cette randonnée **en dehors des périodes de dégel.**

Pas de point d'eau

L'accès du trou du Furet peu se faire du Parking du "Grand Pas" sans difficultés en faisant l'aller-retour entre les points (4) et (3).
Durée : 2 heures.

Randonneurs, Attention !

L'itinéraire emprunte des chemins privés. Merci de respecter les lieux et leurs propriétaires.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-trou-du-furet/>

Points de passage

- D/A Croisement, Le Gros Trus**
N 44.562536° / E 5.012827° - alt. 524 m - km 0
- 1 Prendre à gauche par un chemin plus marqué**
N 44.560249° / E 5.013353° - alt. 597 m - km 0.28
- 2 Prendre à droite en direction des falaises**
N 44.560299° / E 5.014888° - alt. 598 m - km 0.41
- 3 Arche du Trou du Furet**
N 44.558265° / E 5.013282° - alt. 781 m - km 0.72
- 4 Suivre la piste sur la droite**
N 44.556198° / E 4.998746° - alt. 573 m - km 2.35
- D/A Croisement, Le Gros Trus**
N 44.562536° / E 5.012827° - alt. 524 m - km 3.87

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.